VENTE : APPARTEMENTS – VILLAS

De 0 euros à 160.000 euros ……	Forfait	9.500€ TTC
De 161.000 euros à 199.000 euros ……	5.33 % HT* >>	6.40% TTC
De 200.000euros à 250.000 euros ……	5.00 % HT* >>	6.00% TTC
A partir de 251.000 euros ……	4.54 % HT* >>	5.45% TTC
A partir de 750.000 euros ……..	4.32 % HT*>>	5.19% TTC

VENTE / TERRAINS – MURS COMMERCIAUX – COMMERCES

De 50.000 euros à 180.000 euros ……..	9.60 % TTC (forfait minima 5000€ HT*)
A partir de 181.000 euros ……	8.40 % TTC
Garages - Parkings ……..……..…	Forfait 5000€ TTC

LOCATION : HABITATION – APPARTEMENTS - VILLAS

FRAIS LOCATAIRES/PROPRIETAIRES :
1 – Visite du preneur, constitution du dossier et rédaction de bail : 10,09€ TTC le m²
2 – Etat des lieux logement vide : 3,03€ TTC le m²
3 – Etat des lieux logement meublé : 3,03€ le m² + forfait frais inventaire de 70€ TTC

LOCATION : BUREAUX – DEPOTS – ENTREPOTS – LOCAUX COMMERCIAUX

(Comprenant frais d'actes, état de lieux, visites, bail commercial)
A la charge du locataire : 10% TTC du loyer triennal + 1% par année supplémentaire
Autorisation de : Cession d'un fonds de commerce, location de gérance, sous location 10% TTC du loyer hors charges annuel TTC
Bail de droit commun : honoraires location : forfait 1 mois de loyer CC + état des lieux-rédaction bail : 4€ TTC le m²

- FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE : 8 % TTC (dégressif en fonction du nombre de lots confiés)
- FRAIS D'ASSURANCE AVEC GARANTIE DES LOYERS ET DETERIORATION IMMOBLIERE (facultatif) : 3.50% du montant des loyers, charges et taxes.
- FRAIS FORMULAIRE D'AIDE A LA DECLARATION d'impôt revenus fonciers annuels : 50 € TTC
- ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT : Forfait 110€ TTC annuel pour nos mandants

*TVA applicable selon la législation en vigueur, actuellement 20%. Calcul sur le prix de vente total. Honoraires compris à la charge du vendeur sauf cas mentionné.